

## Recommandations aux auteurs

### Table des articles

- 1 Conditions de soumission des articles**
- 2 Composition du comité de lecture**
- 3 Nombre de pages et format (textes et notes)**
- 4 Relecture**
- 5 Remise des manuscrits**
- 6 Présentation**
- 7 Typographie**
- 8 Typographie des titres (livres, revues, articles, poèmes...)**
- 9 Sections**
- 10 Citations**
- 11 Notes**
- 12 Références bibliographiques**
- 13 Illustrations, schémas**
- 14 Coupure des mots**
- 15 Remise du manuscrit définitif**
- 16 Correction des épreuves**
- 17 *Errata***
- 18 Tirage à part**
- 19 Défauts rédhibitoires**

#### **1 Conditions de soumission des articles**

Vous devez être membre de la SJLLF. Les articles, écrits en français, n'auront pas encore fait l'objet d'une publication, et se doivent d'avoir une haute tenue scientifique. Peuvent être soumis des articles issus des communications faites lors des sessions de printemps ou d'automne de la SJLLF, mais présenter une communication n'est pas absolument requis pour soumettre un article.

#### **2 Composition du comité de lecture**

Le comité de lecture est composé des membres du bureau éditorial (49 membres), auxquels s'ajouteront sept conseillers éditoriaux désignés à l'étranger. Si nécessaire, il sera fait appel à des spécialistes hors-comité.

#### **3 Nombre de pages et format (textes et notes)**

Le texte sera saisi à l'aide d'un traitement de texte. L'emploi de *Microsoft Word* est recommandé. Texte et notes seront dans une police et une taille de caractère identiques.

L'article ne doit pas excéder 20 pages en format A4, à raison de 66 caractères latins par ligne, pour un total de 28 lignes par page. (le réglage préalable du traitement de texte sera de 33 caractères et de 28 lignes)

#### **4 Relecture**

**Le bureau éditorial recommande vivement aux auteurs de bien vouloir faire relire et, le cas échéant, corriger leur français avant de soumettre les articles à la revue.** On notera que sélection et autres démarches auprès d'un relecteur sont laissées à l'entière discrétion des auteurs et que la SJLLF ne saurait en aucun cas intervenir en ces matières, ni prendre à sa charge d'éventuels frais engagés.

#### **5 Remise des manuscrits**

Les auteurs remettront leur article sous la forme d'un document électronique **anonymisé (document A)** auquel sera joint un autre document contenant les coordonnées de l'auteur (titre de l'article, nom et prénom(s), situation académique ou professionnelle, adresse postale, téléphone, fax, si nécessaire, adresse électronique) **(document B)**. **Le document A** aura pour titre le titre de l'article. **Le document B** aura pour titre : *Fiche d'information (NOM, Prénom)*.

Les envois peuvent se faire :

1 soit à l'adresse électronique suivante :

**littera.sjllf[at]gmail.com** ( merci de remplacer [at] par @ )

(veuillez mentionner en objet : *remise d'article*. Un accusé de réception vous sera adressé dans les trois jours.)

2 soit par voie postale sous forme de CD-rom, sous pli recommandé.

**ADRESSE : La Société Japonaise de Langue et Littérature Françaises  
c/o La Maison Franco-Japonaise  
3-9-25 Ebisu, Shibuya-ku  
Tokyo, 150-0013 Japon**

Pour les dates limite de dépôt des manuscrits, on se reportera au site de la SJLLF.

Nous vous conseillons de conserver, à toutes fins utiles, une copie de votre article. La SJLLF ne retournera aucun des documents envoyés.

Si, après soumission du manuscrit, vos coordonnées venaient à changer, nous vous prions d'en

informer dans les plus brefs délais le bureau éditorial de la revue de la SJLLF. Les auteurs dont les articles ont été retenus sont en outre instamment priés de bien vouloir veiller à rester joignables, même en cas de déplacement temporaire.

## **6 Présentation**

Titre : il sera placé en deuxième ligne, au centre. Le sous-titre, s'il y a lieu, figurera à la ligne suivante

Texte: un espace de trois lignes sera laissé entre titre (ou sous-titre) et texte. Pour chaque paragraphe, on laissera un alinéa de deux caractères.

## **7 Typographie**

Police : Times new roman, Taille de caractère : 12

Les accents sur les majuscules ne sont pas obligatoires. Une fois l'une ou l'autre option choisie, on veillera à s'y tenir.

Les seuls guillemets acceptés sont les suivants : « »

On fera attention à bien marquer la différence entre tiret et trait d'union, par exemple en inscrivant le second deux fois.

## **8 Typographie des titres (livres, revues, articles, poèmes...)**

Titres de livres et titres de revues seront en italique.

On mettra une majuscule à l'article de début de titre, une majuscule à tous les noms, ainsi qu'aux adjectifs placés avant le nom (*ex. La Quotidienne La Comédie humaine Cinq Grandes Odes*).

Les titres d'articles, de poèmes ou de chapitres seront placés entre guillemets.

Si les titres originaux sont écrits avec majuscules partout, ou avec minuscules partout, on corrigera en fonction des règles ci-dessus. Dans les autres cas, on laissera le titre tel quel (*ex. « Les Petites Vieilles » dans Les Fleurs du Mal*).

## **9 Sections**

Si un article se décompose en sections, on sautera une ligne avant d'inscrire un numéro et/ou un titre de partie en caractères gras. S'il n'y a qu'un numéro, celui-ci figurera au centre de la ligne.

## **10 Citations**

Toute citation sera séparée du corps du texte par une ligne la précédant et une autre la suivant. L'alinéa sera de quatre caractères. Les guillemets ne sont pas nécessaires. Pour un alinéa en cours de citation, on fera un retrait de deux caractères.

Une citation brève dans le cours du texte sera placée entre guillemets.

En cas de point intérieur à la citation suivi d'un point dans le texte de l'article, seul le point de la citation sera maintenu : *ex.* [...] Apollinaire. »

Si la citation est suivie d'une référence de page, c'est le point de la citation qui sera supprimé : *ex.* [...] Apollinaire » (p.49).

Quand plusieurs citations distinctes se succèdent, on sautera une ligne entre chacune.

Pour les coupures ou l'insertion d'éléments au sein d'une citation, on utilisera les crochets : [...]

Pour clarifier l'antécédent d'un pronom, on aura recours au code suivant : [=] (*ex.* il [= Apollinaire])

Dans le cas d'un possessif : *ex.* ses amis [= d'Apollinaire]

En revanche [=] est inutile pour le complément d'objet second : *ex.* Picasso lui a dit [à Apollinaire]

Pour les modifications du texte, les changements de temps par exemple, on utilisera les crochets suivants : <> (*ex.* il <faut> faire)

Pour tout autre code, on le fera figurer en rouge sur le manuscrit.

## 11 Notes

Les notes, dûment numérotées, seront données en fin de texte. Vous êtes priés de ne pas recourir au système d'annotation des traitements de texte. Le réglage du nombre de caractères par ligne et du nombre de lignes par page, ainsi que la taille des caractères, sera identique au corps du texte.

### A. Appels de note dans le corps du texte

Les numéros seront placés à droite en haut des mots ou phrases concernés.

Attention à la position des appels de note!

Avant la virgule ou le point :

*ex.* Division de l'un et Confusion des deux <sup>1)</sup>.

Après le point-virgule, les deux points, les points d'interrogation et d'exclamation :

*ex.* Tout compte fait ils s'ennuyaient; <sup>2)</sup>

Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir ? <sup>3)</sup>

Dans le cas de parenthèses ou de guillemets faisant partie d'une citation, l'appel de note sera placé à l'extérieur. Si parenthèses et guillemets sont du fait de l'auteur de l'article, l'appel de note sera placé à l'intérieur : *ex.* « Tu as vu Henri ? » <sup>4)</sup>

### B. Notes

Après un retrait de deux caractères, on inscrira le numéro, suivi d'une parenthèse droite. Le texte de la note sera séparé du numéro par un espace de deux caractères. La ligne suivante sera sans retrait :

*ex.* □1)□ La dialogue d'amour peut contenir la fable de mes deux serpents

qui se dévorent, chacun engloutissant l'autre par la queue.

## 12 Références bibliographiques

**Pour les livres**, on respectera l'ordre suivant:

Auteur, Titre, Lieu d'édition, Nom d'éditeur, Nom de collection, Année de parution, Référence de page (*ex.* Henri Troyat, *Flaubert*, Paris, Flammarion, « Grandes biographies », 1988, pp. 102-103.)

**Pour les articles** :

Auteur, Titre, Nom de la revue, Numéro, Année de parution, Référence de page (*ex.* M. Foucault, « La pensée du dehors », *Critique*, n° 229, 1966, pp. 523-546.)

**Abréviations:**

Ouvrage précédemment cité : *op. cit.*

Ouvrage qui a fait l'objet de la note précédant immédiatement : *ibid.*

Ouvrage qui a fait l'objet de la note précédant immédiatement, avec la même référence de page : *idem*

Pour un ouvrage, une revue à plusieurs auteurs : *in*

Pour un texte d'un seul auteur : dans

Renvoi à un autre passage sur le même thème : voir

Renvoi à un passage précis : cf.

## 13 Illustrations, schémas

Ils ne devront pas occuper plus de deux pages du total de l'article dans le format de la revue (format A5).

S'il n'est pas possible de les insérer dans le corps de l'article par le biais du traitement de texte, on en donnera une version papier à la taille réelle (en format A5), ainsi qu'une version agrandie à l'intention de l'imprimeur, le tout **par voie postale**.

Si les caractères de texte compris dans l'illustration sont de taille inférieure aux caractères de la revue, on leur affectera un commentaire signalétique.

En prévision du cas où l'imprimeur aurait à scanner le document, on s'attachera à fournir une version papier de bonne définition. Si l'illustration doit être légendée, le texte de la légende doit être parfaitement lisible. On l'écrira, par exemple, à la main, sur une photocopie jointe.

La place des illustrations qui n'auront pu être intégrées au manuscrit sera indiquée en rouge dans le corps de l'article. S'il y en a plusieurs, on leur donnera un nom ou un numéro, afin d'éviter toute interversion.

Si les illustrations occupent plus de deux pages, les frais supplémentaires d'impression seront à la charge de l'auteur.

#### **14 Coupure des mots**

Les règles ordinaires de coupure des mots au changement de ligne seront appliquées. On pourra se reporter à un dictionnaire pour les vérifier. Attention aux points suivants:

Pas de coupure entre deux initiales, entre une initiale et le patronyme qui suit, entre mois et année, jour et mois, entre nom propre et chiffres romains formant un tout.

Pour les autres cas, c'est le correcteur de l'imprimeur qui sera seul juge.

#### **15 Remise du manuscrit définitif**

L'article pouvant être remanié à l'issue de la lecture faite par le comité en tenant compte des éventuels commentaires, un manuscrit définitif sera à nouveau remis à l'imprimeur. Si ledit manuscrit n'a pas été remis en temps voulu, le premier manuscrit sera imprimé tel quel, ou, le cas échéant, l'article ne sera pas publié. Cette décision revient au bureau éditorial.

#### **16 Correction des épreuves**

Le travail se fera directement entre l'imprimeur et les auteurs. Les délais doivent absolument être respectés.

Les corrections se feront au stylo rouge.

A ce stade, ni additions ni modifications ne seront acceptées (même si la version imprimée de l'article s'avère plus courte que le manuscrit).

On conservera une copie après correction.

Le responsable éditorial ou l'imprimeur se réservent le droit d'apporter à l'article des modifications de présentation. Celles-ci seront communiquées aux auteurs, le cas échéant, par le biais des épreuves.

Il n'y aura qu'un seul tirage d'épreuves à l'intention des auteurs.

#### **17 Errata**

Un *errata* ne sera établi que concernant les fautes d'impression, ou dans le cas où les corrections portées sur les épreuves n'auraient pas été faites.

#### **18 Tirage à part**

Chaque auteur retenu bénéficiera gratuitement de 30 exemplaires.

#### **19 Défauts rédhitoires**

Le comité de lecture n'examinera aucun article présentant un excédent de signes, de pages, ou tout autre défaut de forme.